

## Compte rendu de l'excursion du 22 juin 1986 à Cherves-Châtelars et Nieuil (Charente).

### A - Matin : La végétation forestière des environs de Cherves-Châtelars,

par Michel BOTINEAU (\*)

Treize personnes ont suivi l'excursion de cette matinée, consacrée à l'étude de la végétation des bois de pente situés à quelques 300 m au nord-nord-ouest du Châtelars, antique hameau connu pour les ruines d'un ancien prieuré de l'ordre de Cluny et dont il ne reste que quelques chapiteaux.

Nous nous trouvons ici dans la vallée de la Bonnière, vallée qui est particulièrement asymétrique à ce niveau : la rive gauche, que nous allons prospecter, présente des pentes comprises entre 20 et 60 degrés orientées vers le nord, alors que les pentes de la rive opposée sont beaucoup plus faibles. L'altitude varie de 135 m au niveau de la rivière à environ 200 m au niveau des plateaux.

La région se situe en limite des terrains sédimentaires, les pentes de la vallée étant constituées de calcaire gréseux alternant avec des marnes micacées. Nous disposons (B. COLAS, 1985) de 2 mesures de pH effectuées dans des sols de cette zone : 6,4 et 7,1. De plus, le dosage des éléments organiques a montré une très bonne activité minéralisatrice (C/N = 9,96).

Selon la Carte de Végétation, nous devrions observer la végétation de la série du Chêne pédonculé avec faciès à Châtaignier ; toutefois des faciès plus localisés à Frêne et à Charme sont également indiqués. En fait le Hêtre est également présent, parfois dominant. Certaines espèces herbacées lui doivent sans doute leur présence : *Galium odoratum*, *Lilium martagon*,... ainsi que certains oiseaux comme le Pouillot siffleur.

C'est donc cette variété qu'il nous a semblé intéressant de décrire ici.

Nous sommes partis du petit pont enjambant la Bonnière, au Nord du Châtelars, pour nous diriger ensuite vers l'ouest, le long de ces fortes pentes. Dans les anfractuosités des pierres du pont, parmi le Lierre, on note la présence bien banale d'*Asplenium trichomanes* s.l.. La proximité du parc d'un château nous explique la présence de *Symphoricarpos albus*.

Au début, nous parcourons tout un secteur planté d'*Abies* sp. et où *Prunus laurocerasus* semble désormais subspontané en ce lieu. Quelques grands Hêtres dominent la situation, et nous observons dans le tapis herbacé *Ruscus aculeatus*, quelques frondes de *Polystichum setiferum*, *Hedera helix* ssp. *helix*, *Milium effusum*, *Melica uniflora*, *Galium odoratum*, *Dryopteris filix-mas*,...

Un sentier pourrait être suivi, s'il n'était souvent envahi de *Rubus*, à aiguillons glanduleux. *Circaea lutetiana*, *Geum urbanum*, *Geranium robertianum*, mais aussi *Symphytum tuberosum* ssp. *tuberosum* et *Carex sylvatica* ssp. *sylvatica* se développent à ce niveau.

(\*) M.B. : Laboratoire de Botanique, Faculté de Pharmacie, LIMOGES.

Un peu plus loin, nous notons *Acer campestre*, *Listera ovata*, *Vicia sepium*, *Conopodium majus*, *Potentilla sterilis*, *Stellaria holostea*.

Nous suivons ensuite la forte pente, et la végétation devient plus homogène. On admire d'emblée ce sous-bois où les Fougères prennent une telle importance physiologique : les frondes d'un vert foncé un peu terne de *Polystichum setiferum* s'associent à celles de *Phyllitis scolopendrium* dont le vert clair et luisant s'illumine à contre-jour ; cette association est complétée par la présence de *Mercurialis perennis*, qui affectionne également ces pentes à éboulis rocheux, ainsi que celle de *Cardamine impatiens* qui se révèle ici plus rare.

Ce groupement, habituellement nommé *Phyllitido-Fraxinetum* Schwickerath 1944, est assez répandu dans notre région, toujours situé sur les fortes pentes adspécées au nord ou au nord-est. Cette association appartient à l'ordre des *Fagetalia sylvaticae* Pawl. 1928, dont nous trouvons ici bon nombre de caractéristiques herbacées : *Hedera helix* ssp. *helix*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Symphytum tuberosum* ssp. *tuberosum*, *Geum urbanum*, *Ranunculus ficaria* s.l., *Corydalis solida* ssp. *solida*, *Lamium galeobdolon* s.l., *Galium odoratum*, *Dryopteris filix-mas*, *Arum maculatum*, *Sanícula europaea*, *Polygonatum multiflorum*, *Milium effusum*, *Carex sylvatica* ssp. *sylvatica*, *Melica uniflora*,... Quelques espèces comme *Galium aparine*, *Urtica dioica* ou des Ronces, rencontrées çà et là, doivent être considérées comme des compagnes du groupement.

Ce tapis herbacé se développe sous une frondaison assez dense, définie par la codominance fréquente de *Fraxinus excelsior* ssp. *excelsior*, *Acer campestre* et *Ulmus minor*, surmontant un taillis plus ou moins dense de *Corylus avellana*. Il faut noter la luxuriance du Lierre, qui grimpe de manière assez exubérante au point de contribuer notablement au couvert de la strate élevée des arbres.

Parfois quelques plantes plus discrètes sont remarquées, comme *Adoxa moschatellina* ou *Lathraea clandestina*, alors que *Scilla bifolia* (signalée en ce lieu par J. TERRISSE, 1985) a disparu à cette époque de l'année.

C'est dans un tel sous-bois que peut s'observer *Lilium martagon*, dont c'est ici l'unique station charentaise connue. Souhaitons que la présence d'un sentier de randonnée ne contribue pas à la disparition de cette splendide espèce. Non loin de là, nous notons encore *Isopyrum thalictroides*, *Primula elatior* ssp. *elatior*, *Silene dioica*.

Parfois, en des stations plus horizontales, s'observent des zones où se développent *Carpinus betulus*, *Tilia platyphyllos* s.l., *Prunus avium*, *Mespilus germanica*, *Ligustrum vulgare*. A ces niveaux, se développent des faciès à *Vinca minor*, d'où émergent quelques grappes d'*Hyacinthoides non-scripta*.

Plus loin, les Hêtres sont à nouveau dominants. La strate arbustive présente quelques beaux pieds de Houx, dépassant 3-4 m.

Nous arrivons au niveau de la Grotte des Fées, fées qui demeurèrent cachées ce jour, mais au voisinage de laquelle ont été observées quelques espèces intéressantes, caractéristiques de l'association du *Carici remotae-Fraxinetum* Koch 1926 : *Chrysosplenium oppositifolium*, *Veronica montana*, et à nouveau *Cardamine impatiens*. C'est sans doute à ce niveau que J. TERRISSE (1984) a noté *Carex strigosa*, que nous n'arriverons pas à retrouver sans l'aide des Fées. De cette anfractuosité, s'étend un vaste tapis d'*Allium ursinum*, qui semble affectionner ce genre de situation, d'où émergent encore quelques feuilles de *Ranunculus auricomus*. Signalons enfin quelques pieds d'*Hypericum androsaemum*, qui est parfois considéré comme une autre caractéristique de ces groupements à Fougères.

Les rochers de bas de pente et la rivière sont séparés par une prairie plus ou moins abandonnée, où dépassent, de-ci de-là des capsules de *Colchicum autumnale*. Les

zones les plus mouilleuses sont envahies par des colonies d'*Apium nodiflorum*, *Nasturtium officinale*, *Veronica anagallis-aquatica* (classe des ***Nasturtietea officinalis*** Zohary 1973).

En bordure de la Bonnieure, nous apercevons *Impatiens noli-tangere*, *Myosotis sylvatica* ssp. *sylvatica*, *Lysimachia nummularia*, *Valeriana repens*.

Il faut remonter la pente. Le Pouillot véloce nous indique la cadence. Nous traversons alors une Charmaie, où nous retrouvons *Ligustrum vulgare*, *Euphorbia dulcis*, *Pulmonaria longifolia*, *Orchis mascula* ssp. *mascula*, *Carex divulsa* ssp. *divulsa*.

Nous ne sommes plus loin du Châtelars. Un sentier nous y ramène. Celui-ci est bordé de quelques pierres désormais recouvertes par la végétation. Deux beaux exemplaires d'Escargots de Bourgogne nous arrêtent et font envie à plus d'un. Cependant il nous faut regarder cet « ourlet », qui, pour les phytosociologues, désigne la végétation herbacée constituant la frange située au contact des arbustes de la lisière forestière.

L'ourlet que nous longeons est défini par le caractère nitrophile de sa flore. La présence d'un certain nombre d'espèces annuelles nous incite à le ranger dans la classe des ***Stellarietea mediae*** (Br.-Bl. 1931) Tüxen, Lohm., Prsg. in R. Tx. 1950. Voici les espèces observées : *Geranium lucidum*, *Chaerophyllum temulum*, *Anthriscus sylvestris*, *Geranium robertianum*, *Epilobium montanum*, *Geum urbanum*, *Cruciata laevipes*, *Galeopsis tetrahit*, *Glechoma hederacea*, *Urtica dioica*. La saison est sans doute un peu tardive pour avoir la totalité des espèces caractéristiques d'un tel milieu. Il faut ajouter à cette liste : *Pulmonaria longifolia*, *Vicia sepium*, *Sanicula europaea*, *Epipactis helleborine*, *Viola* sp., *Tamus communis*, *Dactylis glomerata*.

Quant au « manteau » dominant l'ourlet, il est constitué essentiellement par *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Ligustrum vulgare*, *Crataegus monogyna* ssp. *monogyna*,...

Les premières maisons sont là. Après avoir regagné les voitures, nous allons nous restaurer à proximité d'un petit affluent de la Bonnieure, au sud-ouest du Châtelars.

### Bibliographie

- Carte Géologique de la France au 1/80 000<sup>e</sup>, n° 163 : Rochechouart. - 1967.
- COLAS B., 1985 : Etude de la végétation forestière d'un secteur de la Charente limousine. Thèse pour le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie. Limoges. 139 p..
- LAVERGNE D., 1963 : Carte de la Végétation de la France n° 51, Limoges.
- TERRISSE J., 1984 : Contribution à l'inventaire de la flore : département de la Charente. Bull. S.B.C.O., n.s., 15, pp. 48-54.
- TERRISSE J., 1985 : Contribution à la connaissance floristique de la Charente : approche chorologique et phytosociologique de quelques espèces rares. Bull. S.B.C.O., n° 16, pp. 5-32.

## B - Après-midi : l'étang de Nieuil

par André TERRISSE (\*)

Une fois le pique-nique terminé, nous nous dirigeâmes vers l'étang de Nieuil, situé sur la commune du même nom, au nord de la nationale Angoulême-Limoges (U.T.M. : CL 0883). Nous passâmes, sans nous y arrêter, au lieu de rendez-vous fixé pour l'après-midi, le carrefour des D.94 et D.60 ; une voiture nous y attendait, que nous ne vîmes pas ; heureusement, ses occupants nous virent et purent se joindre à notre caravane.

Certes, en ce dimanche après-midi, nous nous attendions bien à trouver, sur les rives de l'étang, quelques pêcheurs à la ligne accompagnés de leur famille. Mais, en nous engageant dans l'allée qui mène à l'étang, nous comprîmes qu'il se passait quelque chose d'inhabituel : une file de voitures en stationnement s'allongeait sur un côté et un air de bourrée diffusé par des haut-parleurs parvenait jusqu'à nous. Deux « officiels » nous dirigèrent impérativement vers un champ servant de parking et ils nous apprirent qu'il s'agissait d'une fête folklorique avec noce villageoise.

Nous eûmes un moment de frayeur : que pouvaient bien être devenus les quelques pieds de Gratiolle — plante « protégée » — sous le piétinement de centaines de personnes ? Heureusement pour elle, l'eau était haute encore, et les organisateurs, soucieux d'éviter aux spectateurs la vase du bord de l'étang, ou désireux de concéder aux pêcheurs l'espace dont ils avaient besoin pour lancer leur ligne, avaient préservé un cordon littoral large de quelques mètres, où nous pûmes évoluer librement, à condition d'éviter soigneusement tiges de bambou, fils de nylon et sacs à pêche. Nous dûmes y parvenir, puisque notre passage ne provoqua aucune réaction hostile, mais seulement, parfois, quelque regard ou parole de curiosité.

La gratiolle (*Gratiola officinalis*), donc, a été épargnée ; nous avons cependant du mal à la repérer, car elle a probablement subi une autre attaque : le fauchage printanier de la végétation qui borde l'étang à proximité de la voie d'accès. Les tiges portent seulement quelques feuilles, que nous comparons avec celles de *Veronica scutellata* : cette dernière espèce porte des feuilles à dents dirigées vers le bas, au contraire de la gratiolle ; il ne peut donc y avoir confusion.

Dès notre arrivée, nous avons remarqué la littorelle, *Littorella uniflora* : l'extrémité des feuilles les plus longues dépasse la surface de l'eau ; mais la plante n'est pas encore fleurie.

A la limite de l'eau, là où la vase est constamment très humide, une renoncule aquatique retient notre attention ; certains exemplaires portent des feuilles de deux sortes, mais la plupart ont seulement des feuilles capillaires dont les éléments sont raides, courts et divariqués ; réceptacles et akènes sont pubescents ; les fleurs, relativement grandes, ont un onglet jaune et un nectaire de forme ovale-pyriforme. Nous en concluons qu'il s'agit de *Ranunculus peltatus*, bien que les feuilles capillaires soient généralement au moins aussi longues que les entrenœuds.

Face à l'extrémité du chemin d'accès, nous remarquons des plantes enracinées dans l'eau et qui, pour cette raison, souffrent peu de la fréquentation humaine :

---

(\*) A.T. : Lycée M. de Valois, 16017 ANGOULÊME.

*Polygonum amphibium*, *Rorippa amphibia*,  
*Scirpus lacustris* ssp. *lacustris*, *Sparganium erectum* ssp. *erectum*,  
 et, au bord même de l'eau, est venu s'échouer un tapis de *Lemna minor*. C'est là  
 que se dressent les tiges d'*Eleocharis palustris* ssp. *palustris*.

Dans la vase très humide, plus ou moins piétinée, outre *Ranunculus peltatus*, une  
 seule plante est fleurie : *Baldellia ranunculoides* ; et tandis que *Callitriche stagnalis*  
 a déjà fructifié (mais il faut une forte loupe pour voir l'aile ondulée qui borde le fruit)  
 et que *Filaginella uliginosa* ssp. *uliginosa* est en boutons, d'autres espèces ne nous  
 montrent que leurs feuilles :

*Alisma plantago-aquatica*, *Hydrocotyle vulgaris*,  
*Mentha aquatica*.

*Juncus bufonius* pousse dans la vase moins humide et plus compacte.

C'est au contraire dans les zones moins piétinées que nous rencontrons d'autres  
 espèces de taille plus élevée :

*Epilobium tetragonum* ssp. *lamyi*, *Lycopus europaeus* ssp. *europaeus*  
*Polygonum hydropiper*, *Polygonum persicaria*,  
*Solanum dulcamara*, *Veronica scutellata*.

Seule cette dernière espèce est bien fleurie.

Nous pensons reconnaître également de jeunes feuilles et tiges de *Leersia*  
*oryzoides*.

Un peu plus loin, la rive ouest de l'étang constitue le domaine des grands héliophy-  
 tes qui ont tendance à constituer chacun des peuplements purs :

*Carex vesicaria*, *Iris pseudacorus*,  
*Juncus acutiflorus* ssp. *acutiflorus*, *Phalaris arundinacea* ssp. *arundinacea*,  
*Typha angustifolia*.

Un peu en arrière, entre les touffes de *Salix atrocinerea* ssp. *atrocinerea*, nous  
 notons :

*Agrostis canina*, *Carex hirta*,  
*Carum verticillatum*, *Pulicaria dysenterica*,  
*Ranunculus flammula* ssp. *flammula*.

Enfin, *Lathyrus pratensis* fait la jonction avec le champ voisin.

Quand nous quittons les lieux, vers 16 heures, le « parking » s'est rempli et la  
 fête bat son plein aux accents de la même bourrée, indéfiniment recommencée.

Evidemment, pour ce type de milieu, une prospection plus tardive permettrait de  
 voir davantage de plantes « en état ». Et c'est bien plus tard encore, vers la mi-  
 septembre, quand le niveau de l'étang a baissé, qu'apparaissent, sur la vase des  
 zones exondées, *Cyperus flavescens* et *Cyperus fuscus*.